Les Centres de Santé Sexuelle



La planification familiale est une mission du Conseil départemental. Elle assure la confidentialité des consultations pour tous, même vis-à-vis des parents pour les mineurs, la gratuité des consultations et des entretiens, des contraceptifs, des médicaments, des examens pour les mineurs désirant garder le secret ainsi que pour les personnes non assurées sociales.

Quelles sont leurs missions ?

Contraception

- Information et prescription de tout moyen de contraception : pilule, anneau, implant, dispositif intra-utérin, préservatif…
- Suivi gynécologique en lien avec la contraception (frottis, bilan biologique…).
- Délivrance de la contraception d'urgence.
- Accès à la contraception pour les mineures sans autorisation parentale (Loi du 4 juilllet 2001).

Infections sexuellement transmissibles (IST)

- Dépistage de toutes les IST, recherche systématique de la bactérie Chlamydiae chez les jeunes.

- Traitement des IST.
- En lien avec les CeGIDD, Centres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des IST.

Grossesse

- Test de grossesse.
- Si souhait de poursuivre la grossesse, orientation vers le médecin traitant, un gynécologue libéral, une sage-femme libérale ou de PMI.
- Si demande d'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) : informations, conseils lors d'un entretien pré-IVG (systématiquement proposé, obligatoire pour les mineures) :
- Consultation médicale ;
- Réalisation d'IVG médicamenteuses ;
- Consultation post IVG pour entretien et contraception : pour les mineures, consentement des parents recherché mais non obligatoire ;
- Liens avec les centres d'orthogénie.

Entretiens

- Accueil et écoute autour de la vie affective, relationnelle et sexuelle.
- Entretiens pré et post IVG.
- Conseil conjugal et familial.
- Préparation à la vie de couple.
- Soutien à la parentalité.
- Accompagnement des victimes de violence conjugale et familiale.
- Orientation vers des professionnels adaptés si suivi thérapeutique nécessaire.

Actions collectives

- Information auprès des jeunes scolarisés et différents publics.
- Réponse aux questions sur la vie amoureuse.
- Invitation à s'interroger sur son comportement et les relations filles/garçons.

Pour qui ?

Pour tous : filles, garçons, mineurs ou majeurs, avec ou sans couverture sociale.

Quels professionnels pour vous accompagner ?

- Des médecins

- Des sages-femmes
- Des conseillers conjugaux et familiaux
- Des assistants administratifs

Où trouver les centres ?



- Partager sur
- Partager sur Facebook

- Partager sur Twitter
- Partager sur LinkedIn
- Partager par email
- Enregistrer en PDF